Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260709-D2026_07_01-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 07 – 01**
Décision du 9 juillet 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **9 juillet** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	3 juillet 2026
Nombre de membres	En exercice : 35 Quorum : 18 Présents : 27 Votants : 34 (7 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Stéphanie DOUESSIN, Anne-Marie ECHELARD, Philippe LANGLOIS, Schirel LEMONNE, Jean-Marc LEVEQUE, Ludovic LONCLE, Séverine MAYEUX, Bénédicte PINARD, Christophe REBULARD, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Sylviane GUILLOT, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Michel MERCIER. **Noyal-sur-Vilaine :** Emmanuel CASADO, Nadège GASPARETTO, Céline GOVEN, Marie-Claude HELSENS, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Patricia CASSONNET, Dominique DENIEUL, Jean-Benoît DUFOUR, Martine JOUANNET. **Servon-sur-Vilaine :** Lara BAKHOS, Benoît DUFLOS, Rozanne JAMAIN, Melaine MORIN.
Absents excusés	Olivier BODIN (pouvoir à Schirel LEMONNE), François BRISSIER (pouvoir à Ludovic LONCLE), Laëtitia MIRALLES (pouvoir à Anne-Marie ECHELARD), Jacky LECHABLE (pouvoir à Sylviane GUILLOT), Sébastien COQUELIN (pouvoir à Marielle MURET-BAUDOIN), Victor CORREIA (pouvoir à Emmanuel CASADO), Stéphane LENFANT (pouvoir à Céline GOVEN), Dominique MARCHAND.
Absents	
Secrétaire de séance	Stéphanie DOUESSIN

Crèches Coccinelle et Libellule – Micro-crèche Les Abeilles : présentation du rapport de délégation de service public pour 2025

Anne-Marie ECHELARD indique que les dispositions de l'article 28 du contrat de délégation de service public pour l'exploitation et la gestion des crèches Coccinelle, Libellule et de la micro-crèche Les Abeilles :

Conformément aux articles L3131-5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique, afin de permettre la vérification et le fonctionnement des conditions financières et techniques du contrat, le délégataire produit chaque année, avant le 30 avril, un rapport d'activités par équipement comportant notamment :

- Des données comptables relatives au fonctionnement de chaque structure,
- Une analyse de la qualité du service,
- Une annexe comprenant un compte rendu technique et financier.

A cette occasion, Anne-Cécile MIGNOT, Responsable de secteur de la société Les Petits Chaperons Rouges en charge des crèches du Pays de Châteaugiron Communauté, présente le rapport annuel de délégation de service public en annexe.

Schirel LEMONNE ne prend pas part au vote.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260709-D2026_07_01-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ de valider le rapport annuel de délégation de service public pour les crèches Coccinelle, Libellule et pour la micro-crèche Les Abeilles pour 2025 ;
- ✓ d'autoriser le Président à exécuter cette décision et à signer tout document s'y rapportant.

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

La Secrétaire de séance,

Stéphanie DOUESSIN